

# TENAY INFOS.....



## MAI 2018



**Ouverture d'une permanence de la Maison des Services Au Public (MSAP) à Tenay à compter du 18 mai, tous les vendredis, de 9h à 11h 30 à la Bibliothèque.**



« Les services publics ne sont plus assurés dans nos petites communes » entend on souvent dire. A cet effet, l'Etat a permis l'installation de Maison de Services Au Public afin de permettre aux usagers de recourir à leurs droits au plus près de leur lieu de vie. Ainsi, depuis avril 2016, une MSAP a ouvert à Saint Rambert au sein du Centre Socio Culturel de l'Albarine avec une animatrice formée (Anaïs) par les différents partenaires que sont la CAF, la CPAM, la MSA, Pôle Emploi, les services fiscaux...

- Vous avez des complications pour obtenir votre carte grise via l'ANTS : Anaïs pourra vous aider.
- Vous vous interrogez quand-à vos droits auprès de la CAF, de la CPAM, de la MSA, des services fiscaux voire auprès de Pôle Emploi : Anaïs accompagnera dans vos démarches.

La Maison des Services Au Public est un lieu d'accueil et d'information, ouvert à tous, pour répondre à toutes les interrogations que vous vous posez.

**Collecte des sacs jaunes**

Prochains ramassages:

**Samedi 5 mai en lieu et place du mardi 8 mai, Mardi 22** Petites rues  
**Mercredi 9, mercredi 23:** le reste de la Commune



## Campagne d'été des Restaurants du Cœur

Distribution : **mercredi 2 mai** de 14h 30 à 16h en lieu et place du mardi 8 mai. Pas de distribution la semaine suivante du 7 au 12 mai

### Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'Insee réalise, à Tenay, entre le 2 mai et le 23 juin une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Cette enquête s'inscrit dans un dispositif européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. Quelques ménages tenaysiens seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee sera chargé de les interroger, il sera muni d'une carte l'accréditant. Merci de lui réserver un bon accueil.

### Nos agents ont réalisé un certain nombre de chantiers avant le fauchage



*Petits jardins pour les enfants de la maternelle..... socles pour les poteaux d'éclairage public à Champ Jupon....*

*.....et préparation de l'installation du City stade aux Eaux Noires*



## En Mai, fait ce qu'il te plait .....à condition de ne pas gêner les voisins

Il est important de rappeler l'article 14 de l'arrêté préfectoral régissant l'utilisation des engins.

«Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances, et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour que **le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés émanant de leur comportement, de leurs activités, de leurs animaux, des appareils** tels que dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, et d'exploitation de piscines, instruments et appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent.»

**Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- Les jours ouvrables de 8h 00 à 12h 00 et de 14h00 à 19h 30
- Les samedis 9h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 19h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10h 00 à 12h 00.



### A noter

Mardi 1<sup>er</sup> mai : **Fête du travail**

Vente de Muguet par Danse Ensemble sur le Pont.

Mardi 8 mai : **Défilé**

Avec participation des enfants des écoles.

Rassemblement à l'entrée de la place à 11h

Jedi 10 mai : **Farfouille**

organisée par le Sou des Ecoles. Buffet buvette assurés.

Mercredi 30 mai : **Don du sang**

à la Salle des Fêtes de 9h 30 à 12h 30. Venez faire un geste généreux en tendant votre bras



*Noter dans vos agendas : Samedi 2 juin : **Concert de l'Union Musicale à la Salle des Fêtes***

## Informations utiles...



**Mairie** Ouverture de la mairie

Mairie fermée le vendredi 11 mai

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h 30-midi	8h 30-midi	8h 30-midi	8h 30-midi	8h 30-midi
		14h 30-17h		14h 30-17h

Téléphone : 04 74 36 40 66

Mail : [mairie.tenay@wanadoo.fr](mailto:mairie.tenay@wanadoo.fr)

Site internet : [www.communedetenay.fr](http://www.communedetenay.fr)

**Service de portage de repas à domicile** : Contact : Mairie

**Assistante sociale** : sur rendez vous. Contact: 04 74 34 06 55



**Maison de Service Au Public** :

Horaires habituels mardi au vendredi de 9h à 12h 30 de 13h 30 à 18h  
le samedi de 9h à 12h Contact 04 74 36 26 00

**Centre Socio Culturel de l'Albarine** : Le CSCA propose des activités aux jeunes et moins jeunes à Saint Rambert. Contact : 04 74 36 26 00

**Mission locale jeune** : Des permanences ont lieu en mairie un jeudi sur 2 sur rendez vous. Contact : 04 74 34 61 22

**Bibliothèque municipale** : permanences : vendredi, samedi de 10h à 11h 30. Prêt gratuit pour les enfants. Hélène assure les contes samedi.

➔ **Permanences médicales** : composer le **15** et suivre les instructions. Madame le Docteur Cugniet est au Cocon, rue Centrale **mardi après midi et vendredi matin sur rendez vous**

➔ **Pharmacie de garde** : composer le **32 /37** (répondeur).

**Pharmacie Barbi de garde** : du vendredi 25 mai au vendredi 1<sup>er</sup> juin.

